Numéro

Société Civile Immobilière STRATUS
Société civile au capital de 3 048 980,34 €
Tour Neptune – 20, place de Seine – 92086 La Défense Cedex
377 673 108 RCS Nanterre

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
14 DEC. 2005
DEPOT N° 34803

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PAR ACTE SOUS-SEING PRIVE DU 16 NOVEMBRE 2005

Je soussigné, Philippe Michel Labrosse, représentant légal d'AVIP Assurance Vie et Prévoyance, associé unique et gérant de la Société Civile Immobilière STRATUS, société civile au capital de 3 048 980,34 €, divisé en 200 000 parts, a décidé ce qui suit :

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société KPMG jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur le second exercice successif au titre duquel la société ne dépassera plus les critères requis pour la désignation de commissaires aux comptes, conformément aux dispositions de l'article 22 du décret n° 85-295 du 1er mars 1985, ou à défaut, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant, la SCP Jean-Claude ANDRE jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur le second exercice successif au titre duquel la société ne dépassera plus les critères requis pour la désignation de commissaires aux comptes, conformément aux dispositions de l'article 22 du décret n° 85-295 du 1er mars 1985, ou à défaut, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes décisions pour remplir toutes formalités de droit.

Mention de ces décisions sera faite dans le registre des procès-verbaux de la société.

Fait à la Défense, le 16 novembre 2005.